



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 juin 2020

Délibération n°05

Date de convocation

28.05.2020

Date d'affichage

28.05.2020

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 35

votants : 35

Objet : Election des membres de la commission d'appel d'offres à caractère permanent

L'an deux mil vingt, le quatre juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. P. SEDARD – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. C. YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme H. KIRCALI – Mme A. ADJELI – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Madame Marie-Martine SALLES a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1411-5, L. 1414-2, L. 2121-21, L. 2121-22, D. 1411-3 et suivants,

CONSIDERANT que la commission d'appel d'offres d'une commune de 3 500 habitants et plus est composée, en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein au scrutin secret de liste et à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel,

CONSIDERANT qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires,

CONSIDERANT que suite au scrutin du 15 mars 2020 et au renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à l'élection des membres de la CAO,

CONSIDERANT que se sont portés candidats :

Titulaires :

1. M. Christian GHIS
2. M. Jean-Michel GUILBOT
3. M. Claude LUTTMANN
4. M. Gilles PRILLEUX
5. M. Paul PELLOUX

Suppléants :

1. M. Gilles ALAPETITE
2. M. Dominique VIGNEULLE
3. Mme Christiane LAFONT
4. Mme Hadda KIRCALI
5. M. Daniel ROUSSAUX

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

PROCEDE à l'élection des dix membres de la CAO

Nombre de votants :35

Nombre de bulletins nuls :/

Nombre de suffrages exprimés :35

Majorité absolue :18

Ont obtenu 35 voix :

Titulaires :

1. M. Christian GHIS
2. M. Jean-Michel GUILBOT
3. M. Claude LUTTMANN
4. M. Gilles PRILLEUX
5. M. Paul PELLOUX

Suppléants :

1. M. Gilles ALAPETITE
2. M. Dominique VIGNEULLE
3. Mme Christiane LAFONT
4. Mme Hadda KIRCALI
5. M. Daniel ROUSSAUX

SONT DÉCLARÉS ÉLUS

Titulaires :

1. M. Christian GHIS
2. M. Jean-Michel GUILBOT
3. M. Claude LUTTMANN
4. M. Gilles PRILLEUX
5. M. Paul PELLOUX

Suppléants :

1. M. Gilles ALAPETITE
2. M. Dominique VIGNEULLE
3. Mme Christiane LAFONT
4. Mme Hadda KIRCALI
5. M. Daniel ROUSSAUX

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 04 juin 2020

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé